



HAL
open science

Origine et évolution de partenariats Europe-Afrique : quelle leçon pour des coopérations futures ?

Bourdjolbo Tchoudiba

► **To cite this version:**

Bourdjolbo Tchoudiba. Origine et évolution de partenariats Europe-Afrique : quelle leçon pour des coopérations futures ?. Triangle Chine-Russie-Afrique(s) : quels enjeux pour le triangle France-Europe-Afrique(s), Institut d'Etudes de Géopolitique Appliquée de Paris, Jun 2023, Rabat, Maroc. hal-04145450

HAL Id: hal-04145450

<https://hal.science/hal-04145450>

Submitted on 14 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Origine, évolution et bilan des relations Europe-Afrique : Quelles leçons pour les partenariats futurs

Introduction – 1

L’Afrique des grands royaumes, la clé de lecture de l’analyse de relations Europe-Afrique – 2

Origine, évolution et impacts de relations Europe-Afrique, les résultats d’un système de coopération à réinventer – 5

Les coopérations Europe-Afrique, face aux poids des héritages – 8

La restitution des patrimoines spoliés à l’Afrique, une stratégie principale de relance des nouveaux partenariats – 9

La réforme de partenariats de sécurité et défense, vers un modèle efficace de coopération – 11

La réforme de coopérations monétaire et financière, gage de la nouvelle approche de coopération Europe-Afrique – 13

Vers une nouvelle approche de coopération Europe-Afrique, du discours au concret à travers des stratégies plus globales – 16

Conclusion – 17

Références bibliographiques – 18

Résumé

L’Afrique et l’Europe sont unies par l’histoire et une proximité géographique particulière. Elles sont des voisins proches, car 145 km séparent la Sicile en Italie de la Tunisie, et 14 km seulement du Maroc de l’Espagne via le détroit de Gibraltar. Cette proximité fait que l’Europe et l’Afrique font face aux mêmes enjeux et défis (sécuritaire, géostratégique, commercial, économique, de développement, environnemental, migratoire, démographique...) qui nécessitent des approches de résolutions communes dont dépend l’avenir de ces deux continents et aussi du monde. Mais des vellétés causées par les pratiques du passé contribuent à cristalliser les relations entre les deux parties et qui profitent en même temps à l’éclosion d’une nouvelle forme de partenariats renforcés entre les pays africains et de nouvelles puissances comme la Chine, la Russie, l’Inde ou encore la Turquie. Ce nouveau contexte de l’ordre mondial axé sur le multilatéralisme, met l’Afrique au centre de l’échiquier, amène l’Europe à travers une nouvelle approche à rebâtir ses relations avec cette dernière afin que l’histoire du 21^e siècle ne s’écrive pas sans elle.

Mots-clés : partenariat, Afrique-Europe, Chine-Russie, multilatéralisme.

Abstract

Africa and Europe are united by history and a particular geographical proximity. They are close neighbors, as Sicily in Italy is 145 km from Tunisia, and Morocco is only 14 km from Spain via the Strait of Gibraltar. This proximity means that Europe and Africa face the same issues and challenges (security, geostrategic, commercial, economic, developmental, environmental, migratory, demographic...) which require joint approaches to resolving them, on which the future of these two continents, and of the world as a whole, depends. At the same time, they are helping to forge a new form of strengthened partnership between African countries and new powers such as China, Russia, India and Turkey. This new context of world order, based on multilateralism and placing Africa at the center of the chessboard, is leading Europe, through a new approach, to rebuild its relations with Africa, so that the history of the 21st century is not written without it.

Key words: partnership, Africa-Europe, China-Russia, multilateralism.

Introduction

Dans une mondialisation en pleine vitesse, tournée vers un multilatéralisme donc la Chine et la Russie sont de plus en plus attractives et ont de l'audience en Afrique après plusieurs opérations de séduction. L'Europe par contre, partenaire historique et traditionnel de l'Afrique est en chute libre et doit se repositionner en façonnant un cadre de développement nouveau, durable et équitable. Les deux continents ont tout à gagner dans des partenariats reformés sur de nouvelles bases. Entre l'Afrique et l'Europe, existe bien sûr de partenariats (accords UE-ACP, sommets UE-UA, stratégies communes, plans d'action, forums d'affaire...). Des partenariats dont certains ne datent pas d'aujourd'hui et qui se basent sur des valeurs (état de droit et démocratie, bonne gouvernance, droit de l'homme, protection de l'environnement, égalité, liberté...). Des partenariats avec de bilans et résultats mitigés et critiqués qui dans l'ensemble ne semblent plus ou moins répondre aux attentes et besoins des pays africains aux riches potentialités et d'opportunités qui ont tendance à se tourner vers de nouveaux horizons. C'est d'ailleurs à ce niveau qu'intervient la problématique de la praticabilité et de la faisabilité du

triangle Europe-France-Afrique(s) face à celui Chine-Russie-Afrique(s). Il serait intéressant dans cette réflexion à travers une approche historique et politique, d'analyser les origines de ces partenariats Europe-Afrique, de leur évolution et impacts sur le développement de l'Afrique et l'équilibre mondial afin de dégager des pistes de propositions et de recommandations pour de nouveaux partenariats durable et équitable.

L'Afrique des grands royaumes, la clé de lecture de l'analyse de relations Europe-Afrique

On ne peut parler de relations Europe-Afrique sans tout fois énoncer l'Afrique des grands royaumes et empires. C'est une porte d'entrée qui nous permet d'appréhender le contexte des premiers contacts entre les Européens et les Africains à travers la création des comptoirs commerciaux sur les côtes africaines. C'est ce qui a débouché sur l'esclavage transatlantique puis la colonisation dont la grande partie des tentacules des relations d'aujourd'hui entre l'Europe et l'Afrique sont dérivées. C'est un épisode clé qui retrace la page noire de l'histoire de l'humanité et dont souffrent aujourd'hui les partenariats Europe-Afrique. Des relations appréhendées comme la suite logique du colonialisme par une grande partie de la jeunesse africaine plus ou moins consciente, de plus en plus instrumentalisée, manipulée, pris en tenaille entre deux forces dont elle a du mal à construire son propre narratif. Un argumentaire authentique et intrinsèque, fruit de son imaginaire et des idées reçues. Mais pas seulement sur le néocolonialisme, récupération faite par le couple Chine-Russie à travers une stratégie de propagande vulgarisée gratuitement par les réseaux sociaux qui trouve de l'audience en Afrique. Alors est-ce qu'il est encore possible de redorer le blason, si oui ? Qu'est-ce qu'il faut faire afin que les partenariats Europe-Afrique, repartent sur de nouvelles bases ?

Les Européens ont commencé à installer véritablement des comptoirs commerciaux sur les côtes africaines depuis le 15^e siècle dans les endroits stratégiques qui ont d'accès maritimes fluides et facilement ouverts sur l'intérieur via les fleuves et consort. C'est à partir de ces

installations sur les côtes africaines que la traite des nègres avait démarré pour durer plusieurs siècles avant de s'abolir pour laisser place à un autre pan de l'histoire. Plutôt courte que la traite continentale qui aurait duré deux millénaires avec des conséquences plus graves que celle transatlantique. C'est après la traite négrière que la colonisation a proprement parlée commence avec les conquêtes des contrées africaines par les États européens qui avaient besoin de matières premières pour faire fonctionner leurs usines car c'était la période des lumières, de la révolution industrielle en Europe.

L'Afrique d'avant l'arrivée des explorateurs européens, était un conglomérat de royaumes et empires bien organisés qui s'étalaient sur de vastes zones de domination. Les almoravides et les almohades au Nord, l'empire du Mali, du Songhaï, du Dahomey... à l'Ouest, le royaume du Kongo au Centre, le royaume des montagnes et des grands lacs à l'Est, le royaume Zulu au Sud¹. Cathérine Coquery-Vidrovitch confirme que c'étaient des sociétés politiquement organisées, économiquement prospères, socialement organisées et culturellement riches. La donne changea catégoriquement avec l'arrivée des explorateurs européens en Afrique qui avaient utilisé plusieurs méthodes pour arriver à leur fin. C'est la conception capitaliste du monde qui se lit à travers ces jeux d'acteurs basés purement et simplement sur l'intérêt. C'est ainsi qu'on avait assisté au morcellement incohérent des grands royaumes et empires en différents États modernes de création occidentale des pays africains d'aujourd'hui. Les limites des territoires des États d'aujourd'hui sont très loin des frontières des anciens royaumes et empires africains avec des réalités et vécues qui ont été dérisoirement endoctrinées.

Les brèves périodes de la colonisation ont remodelé l'Afrique en profondeur qu'il s'agisse de ses configurations territoriales ou de son organisation socio-économique et politique. Une rupture plus ou moins brutale avec le passé, leur organisation ancestrale autour des

¹ Cathérine Coquery-Vidrovitch., 2014. Petite histoire de l'Afrique, L'Afrique au sud du Sahara, de la préhistoire à nos jours, La découverte, 208 p.

royaumes et grands empires. L'imposition par l'Occident du modèle de l'organisation territoriale et administrative.

Le point de départ du bornage moderne de l'Afrique, se situe avec les Conférences de Berlin de 1884-85 qui avaient réuni les représentants de 14 pays (France, Autriche-Hongrie, Allemagne, Italie, Danemark, Suède, Royaume-Uni, Portugal, Russie, Portugal, Espagne, Belgique, États-Unis, Empire Ottoman, l'actuelle Turquie). C'était l'initiative de l'empereur allemand OTTON VON Bismark sans pour autant qu'aucun pays africain n'assiste à ce grand rendez-vous. Pourtant, l'objectif de la Conférence était l'instauration des règles de gouvernance des terres africaines.

L'absence de la présence des acteurs africains à cette conférence donnait déjà l'ossature du déséquilibre des relations entre les pays africains et les Occidentaux. La Conférence de Berlin avait en quelque sorte dicté l'avenir de l'Afrique dont les frustrations canalisent les débats socio-politiques et économiques jusqu'aujourd'hui au milieu des intellectuels africains et qui impacte négativement la vision africaine de relations Europe-Afrique. C'est à ce niveau que les débats d'idées doivent intervenir pour faire évoluer les relations Europe-Afrique en ne les fixant pas sur les dividendes négatives de l'histoire, mais plutôt sur la valeur ajoutée des nouvelles coopérations.

Origine, évolution et impacts de relations Europe-Afrique, les résultats d'un système de coopération à réinventer

Entre les pays africains et européens, ex-colonisés et anciens colons, des formes de partenariats économiques et de développement se sont développées très tôt, certains même avant la décolonisation. « A l'origine, deux raisons ont conduit les pays européens à développer de telles relations: l'instauration d'une politique commerciale commune et le financement d'une fraction d'assistance aux anciennes colonies plus spécialement à l'Afrique, à mesure que celles-ci accédaient à

l'indépendance»². Le FED (Front Européen de Développement) par exemple, fut mis en place avec le premier accord de partenariat entre les six pays de la Communauté Économique Européenne (CEE) et les 18 États d'Afrique et Malgache Associés (EAMA)³ pour stimuler le développement des jeunes États ayant acquis l'indépendance mais l'intérêt premier était économique et le commercial. «La convention de Yaoundé prévoyait un système de libre-échange de caractère préférentiel entre la Communauté Économique Européenne d'une part et chacun des États associés d'autre part, la suppression progressive des préférences bilatérales accordées par la France à ses anciennes colonies»⁴.

Des conventions de Yaoundé I (1963-1969) et II (1969-1975), on était passé à l'accord de Lomé (1975-2000) qui intervenait dans un contexte d'évolution timide et tumultueuse qui trouvait son explication dans l'élan de l'impérialisme contemporaine qui irriguait les nouvelles coopérations. Pourtant, «le régime institué par Lomé était une avancée pour le groupe des pays ACP: ces derniers jouissaient d'un accès préférentiel au marché communautaire sans octroyer des contreparties aux produits en provenance de la Communauté. Ce régime des préférences commerciales non réciproque était la pierre angulaire du nouvel accord»⁵.

L'accord de Cotonou (2000-2020), qui naquit sur les cendres de celui de Lomé avait pour « objectifs communs, l'éradication de la pauvreté, le développement durable et l'intégration graduelle des pays ACP dans l'économie mondiale»⁶. «L'Accord de Cotonou a ouvert la voie à la disparition des préférences commerciales non réciproques

²Matala-Tala, L., 2016. « La participation et l'implication des différents acteurs ACP-UE », *Civitas Europa*, (N° 36), pp. 17-55. <https://www.cairn-int.info/revue-civitas-europa-2016-1-page-17.htm>

³ Convention d'association entre la Communauté économique européenne et les Etats africains et malgache associés à cette Communauté 20 juillet 1963 <http://www.acp.int>

⁴IEDES., 1969. Renouvellement de la Convention de Yaoundé. In: *Tiers-Monde*, tome 10, n°37, pp. 213-236 https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1969_num_10_37_2490

⁵Fatimata. Z. Niang., 2008. Les accords de partenariat économique, une exigence juridique du droit de l'OMC ? Institution européenne de l'Université de Genève, mémoire de master, 74 p. <https://www.unige.ch/gsi/files/9514/0351/6369/Niang.pdf>

⁶ Matala-Tala, L., 2016. Ibid.

accordées aux pays ACP et à la négociation d'accords commerciaux (Accords de partenariat économique (APE) entre la Communauté et différentes régions ACP)»⁷. Les accords de partenariats économiques (APE) qui viennent de se substituer à l'accord de Cotonou gardent les mêmes objectifs avec plusieurs volets de coopération. En avril 2020, le groupe des États ACP est devenu l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique⁸.

A côté des APE que l'UE entretient avec les pays africains, existe aussi d'autres formes de coopérations formelles à l'exemple de l'organisation des Sommets UE-UA, des Forums d'affaire, des réunions interministérielles, etc. A travers ces panoplies de stratégies et politiques, l'UE essaie de maintenir et de renforcer les relations avec le continent africain. Axée sur le changement de paradigme, cette nouvelle forme de coopération conçue pour combler les failles des partenariats traditionnels peine aussi à être à la hauteur de ses objectifs.

Les Sommets UE-Afrique qui sont d'origine récente, démarrent en 2000 au même moment de l'arrivée à terme de l'accord de Cotonou qui revêt dans son ensemble, un modèle hybride et pratique mais qui avait fini par un constat d'échec comme les précédents. Du premier sommet UE-UA au Caire en Égypte en 2000, au plus récent, le sixième dans l'ordre de leur organisation qui s'est déroulé en 2022 à Bruxelles en Belgique. Tous sonnent comme un renouveau mais qui dans l'ensemble se heurtent toujours aux velléités des anciennes coopérations. Des grandes rencontres qui se basent sur des valeurs défendues par l'UE dans le monde qui s'articulent autour de la défense du droit de l'Homme et de liberté, de la bonne gouvernance, du développement durable, de la démocratie... à travers des stratégies et des actions communes. Les objectifs du partenariat sont les suivants: la solidarité, la sécurité, la paix, le développement

⁷ Geert Laporte., 2007. L'Accord de partenariat de Cotonou : Quel rôle dans un monde en mutation ? Réflexions sur l'avenir des relations ACP-UE, Rapport ECDPM 13, 167 p. <https://ecdpm.org/wp-content/uploads/PMR13-Accord-Partenariat-Cotonou-Laporte-November-2007-ECDPM.pdf>

⁸ <http://www.acp.int/fr/content/lapres-cotonou-les-negociateurs-parviennent-un-accord-politique-sur-un-nouvel-accord-de-pa-0>

économique durable, inscrit dans la durée et la prospérité pour les citoyens de l'Union africaine et de l'Union européenne, aujourd'hui et à l'avenir, en réunissant les peuples, les régions et les organisations.⁹

Cette approche de coopération postcoloniale après plus de 60 ans souffre de plusieurs maux en lien avec le contexte de leur naissance, le déséquilibre de développement entre les deux parties, l'inadaptabilité des accords à plusieurs niveaux, la complexité du mécanisme des accords UE-ACP, qui poussent à la réticence des acteurs politiques et de la société-civiles africaines.

Le problème découlerait beaucoup plus des partenariats bilatéraux entre certaines anciennes puissances coloniales et les pays africains. Car on est sans ignorer qu'à côté des relations multilatérales entre l'Europe et les pays africains à travers les institutions et cadres juridiques légaux. Existe des accords bilatéraux entre différents pays européens et africains, des accords de défense et sécurité, des accords économiques et commerciaux, des accords stratégiques et de développement, etc. dont certains, dates des périodes coloniales et ont été seulement retouchés avec les indépendances des pays africains. Des accords qui sont vus comme la suite logique du colonialisme.

Les coopérations Europe-Afrique dont les résultats sont dans l'ensemble mitigés. Un bilan négatif qui attise des critiques et poussent les États africains qui font face à des enjeux et défis d'ordre divers à se tourner vers des partenaires comme la Chine, la Russie et/ou l'Inde qui cherchent par tous les moyens à prendre la place des européens en Afrique. Ces nouveaux acteurs très méticuleux et stratégiques, profitent de l'impraticabilité et du déséquilibre des anciennes formes de partenariats afin de créer un faux espoir à la jeunesse africaine. Ce qui appelle à un changement de paradigme de coopérations dépassant l'ossature traditionnelle de celles-ci axées beaucoup plus sur l'esprit de domination qui n'a plus lieu d'être, car le contexte a changé et les principes de coopérations doivent aussi changer.

⁹ <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-africa/>

Les coopérations Europe-Afrique, face aux poids des héritages

Les relations entre l'Europe et l'Afrique payent aujourd'hui une lourde tribu des relations particulières que certains pays européens ont entretenues avec leurs ex-colonies. Le passé colonial de l'Europe est mis en exergue par ses concurrents directs et qui trouve de l'audience en Afrique. Le mythe du vieux continent très riche avec des valeurs et identités uniques ne fait plus l'unanimité au sein de la jeunesse africaine. Bref, le modèle européen est de plus en plus rejeté en Afrique à cause certainement des "erreurs" du passé. Les valeurs mises en avant par les Occidentaux à travers les principes de la démocratie libérale, n'arrivent plus à tenir devant les opérations de séduction chinoises et russes qui foncent dans cette mondialisation avec tous les moyens en leur disposition.

L'Occident s'isole de plus en plus aujourd'hui dans un monde où un nouveau front est né autour des puissances hégémoniques comme la Chine, la Russie, l'Inde ou la Turquie. Les séquelles du passé colonial restent à travers la gorge de la future génération africaine et constituent un obstacle aux futures relations entre l'Europe et les pays africains qui sont de plus en plus aujourd'hui courtisés et adoués par les pays comme la Chine, la Russie, l'Inde ou encore la Turquie. Cela constitue aujourd'hui un enjeu géopolitique très capital où intervient la dualité entre le triangle France-Europe-Afrique(s) et le triangle Chine-Russie-Afrique(s).

Les relations entre les pays d'Afrique francophone et les Occidentaux surtout les anciennes puissances coloniales se sont détériorées durant les dernières décennies de plus en plus à travers des revers sur plusieurs plans. Du discours de Jacques Chirac de 1991, celui de Dakar de Nicolas Sarkozy au discours de Ouagadougou devant les étudiant par Emmanuel Macron qui donnait l'allure d'une nouvelle approche sans oublier le format du dernier sommet France-Afrique sans les dirigeants, mais plutôt les jeunes leaders africains, les représentants de la sociétés-civiles et les futures élites. Tout sonne comme une narration qui ne tient plus debout face à une Afrique fatiguée toujours d'entendre le même discours teinté d'un complexe

de supériorité inspiré du discours de Jules Ferry, le père du colonialisme. Comme un choc, les pays occidentaux sont en train de perdre leur influence historique en Afrique qui désormais, a un regard tourné vers les nouvelles puissances économiques et militaires comme la Chine, la Russie, l'Inde ou la Turquie. Mais qu'est-ce qui rend réellement la Russie, la Chine ou encore la Turquie plus attractive que l'Occident aujourd'hui en Afrique ? Quelles perspectives d'avenir pour les nouveaux partenariats Europe-Afrique dans ce contexte de chute libre de la suprématie occidentale en Afrique ?

Ces nouvelles puissances gagnent certainement de terrain en Afrique en jouant sur la lutte anti-néo-colonialisme. Par exemple, la Russie est considérée par certains États d'Afrique francophone comme un rempart contre le terrorisme et le néocolonialisme français et la Chine comme un partenaire économique et de développement plus pratique et objectif que les partenaires européens.

La volonté des pays africains de s'émanciper en se tournant vers ces nouveaux partenaires économiques et de développement comme la Russie et la Chine est le résultat de l'échec de la politique européenne de l'Afrique. Et dans ce contexte de mondialisation marqué par la rémodélisation de l'ordre mondial avec l'Afrique au centre des grands intérêts. Plus aucune puissance ne semble composer l'échiquier sans l'Afrique et aucune puissance ne semble plus se prévaloir des anciens rapports pour s'autoproclamer l'amie de l'Afrique. Ce temps-là semble révolu.

Le changement des approches de l'Occident est obligatoire et indispensable pour lancer les nouvelles bases de coopération. Des liens coloniaux doivent disparaître afin d'apaiser la mentalité des Africains qui dans leur manière de penser conditionnent tous les problèmes de l'Afrique à la colonisation et au néocolonialisme. A ce niveau par exemple, le processus de la restitution des objets pillés à l'Afrique pendant la colonisation doit constituer un projet phare de cette nouvelle approche de coopération.

La restitution des patrimoines spoliés à l'Afrique, une stratégie principale de relance des nouveaux partenariats

Le débat sur le retour des objets spoliés à l'Afrique par les colonisateurs ne date pas d'aujourd'hui mais depuis les années après les indépendances. De Paulin Joachim à Wolé Sognika, le prix Nobel de la littérature de 1986 en passant par l'ancien Président congolais Joseph Désiré Mobutu, Ekpo Koyo à la tribune de l'ONU, les universitaires Bénédicte Savoy et Felwine Sarr et pleins d'autres joignent leurs voix pour demander le retour des patrimoines matériels et immatériels, culturels qui ont été spoliés à l'Afrique pendant les périodes coloniales.

Il s'agit de la restitution des patrimoines matériels et immatériels aux ayant droit afin de leur permettre de se reconnecter à leurs environnements de départ, à leurs cadres spirituels et religieux qui est loin de la connotation exotérique, esthétique, symbolique et culturelle qu'ont les pays d'accueil. La dépossession coloniale dont bon nombre des musées européens regorgent. Ce sujet, sensible qu'il soit en lien avec l'un des crimes coloniaux, c'est le symbole de réparation qui est ici mis en exergue afin d'atténuer et de faciliter les nouvelles relations entre les deux parties. Face à la géopolitique du monde en parfait remue-ménage dont des nouveaux acteurs qui font de l'ombre à l'Europe poussent des pions stratégiques en Afrique, c'est une occasion idéale, à travers un *realpolitik*, une occasion historique et symbolique de se divorcer des anciennes marques qui choquent plus d'un.

La problématique autour de la restitution des œuvres du trésor africain est un sujet brûlant qui cristallise les coopérations Europe-Afrique. L'exemple des grandes scènes de liesse à Cotonou au Bénin, le 10 novembre 2021 dont 2,5 tonnes, soit 26 œuvres des trésors royaux d'Abomey spoliés par les colons français au 19^e ont été restitués est un signe d'un engagement qui devrait s'inscrire dans la durée afin de faire renaître les nouveaux liens entre les deux partenaires qui doivent repartir sur de nouvelles bases. C'est certes un grand défi mais c'est très important dans la reformulation des

nouvelles relations entre l'Afrique et l'Europe. Les stratégies de résistance (juridiques, médiatiques, scientifiques...) à travers des systèmes de protection de ces trésors africains par certaines institutions européennes à l'exemple des musées afin d'empêcher leurs restitutions doivent s'effacer pour faire place à un retour concret de ces objets sur leurs terres d'origine.

«Le retour des œuvres (objets, archives...) constitutives des cultures africaines historiques, permettra de nourrir l'estime de soi de la jeunesse d'aujourd'hui et fertilisera ses devenirs. Et certes aux côtés de bien d'autres changements à souhaiter, ce ré-enracinement culturel - à ne pas confondre avec un retour à la tradition - ré-ancrerait aussi les jeunesses africaines dans leur continent...»¹⁰.

Pour jeter les vraies bases des nouvelles coopérations entre l'Europe et l'Afrique, il va falloir toucher les racines des problèmes, des sujets que beaucoup ne veulent pas regarder en face et chercher à les résoudre à une grande échelle et de manière beaucoup plus pragmatique, le défi c'est de "réparer" le passé pour parler du présent et du futur. Pour Achille Mbembe: «La restitution des œuvres est l'occasion pour la France de réparer et de réinventer sa relation avec l'Afrique»¹¹. A côté de ce projet de restitution des œuvres, existe d'autres stratégies plus pratiques à l'exemple de la réforme de partenariats de sécurité et défense.

La réforme de partenariats de sécurité et défense, vers un modèle efficace de coopération

«La notion de sécurité est aussi centrale qu'elle est difficile à saisir. D'un côté, parce qu'elle est omniprésente dans les discours des décideurs politiques, avec pour conséquence une dimension symbolique, particulièrement ambiguë, soulignée dès les années cinquante par Arnold Wolfers. De l'autre, parce que même en tant qu'outil analytique elle est l'une des notions les plus contestées de la

¹⁰ <https://histoirecoloniale.net/Du-pillage-culturel-colonial-aux-difficiles-restitutions-postcoloniales.html>

¹¹ https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/11/28/achille-mbembe-la-restitution-des-uvres-est-l-occasion-pour-la-france-de-reparer-et-de-reinventer-sa-relation-avec-l-afrique_5390009_3232.html

discipline»¹². « La question de sécurité exige une approche intégrée, qui prenne en compte à la fois les aspects régionaux et globaux, les dynamiques technologiques et militaires mais aussi médiatique et humaines, ou encore la dimension nouvelle acquise par le terrorisme ou la stabilité post-conflit »¹³. C'est une notion qui est directement liée à celle de la défense car les deux vont souvent ensemble et doivent être appréhendées partout sous le prisme économique, socio-culturel, environnemental, géopolitique...

Les partenariats pour la sécurité et défense sont des outils stratégiques de sécurité internationale dès lors qu'ils permettent de maintenir la paix dans certaines régions du monde dont les États sont incapables d'assurer leur propre sécurité et défense. Des États fragiles et instables qui font face à de menaces terroristes qui pourront à la longue se généraliser par manque d'une approche nouvelle de partenariats sécuritaire et de défense entre les deux acteurs qui partagent en commun, de grands défis sécuritaires et de défense.

Les partenariats de sécurité et de défense « occupent une place spécifique dans la recomposition des liens entre la France et ses anciennes colonies africaines après les indépendances »¹⁴. C'est l'un des domaines, dans lesquels elle s'investit sans relâche dans ces relations multilatérales et bilatérales avec les pays africains. L'échec du projet de la défense commune portée par le général De Gaulle avait débouché sur les accords bilatéraux qui sont considérés comme « le second instrument de cette sécurité commune qui correspond à la conclusion, entre la France et les États africains des accords de défense et d'assistances militaires bilatérales par lesquels les

¹² Dario Battistella., 2003. «David, C.-P. et J.-J. Roche, Théories de la sécurité, Paris, Montchrestien, 2002, 160 p. », *Études internationales* 34, n° 3, 493 p. <https://doi.org/10.7202/038671ar>. Consulté le 18/03/2022

¹³ Aline Leboeuf., 2017. «Coopérer avec les armées africaines », Focus stratégique, n°78, Ifri, 68 p.

¹⁴ Camille Evrard., 2016. « Retour sur la construction des relations militaires franco-africaines », *Relations internationales* n° 165, n° 1, 23, <https://doi.org/10.3917/ri.165.0023>.

contractants s'engageaient à offrir aux autres membres des facilités en matière de défense et de sécurité»¹⁵.

Cette doctrine franco-européenne de sécurité et défense en Afrique à travers des coopérations militaires dont les résultats restent mitigés et les objectifs non atteints. Celles-ci à cause de la perpétuation des conflits, de crises politico-militaires et l'inefficacité militaire de ces États à assurer leur propre défense et sécurité, soulèvent la question de la pertinence et de l'efficacité de ces coopérations. Ce qui par la force des choses, ouvre la voie à la réflexion d'une nouvelle politique de gouvernance sécuritaire entre les deux parties.

L'interventionnisme militaire franco-européen en Afrique à montrer ses limites et aujourd'hui dans presque tous les pays qui ont signé des accords militaires avec la France, l'on assiste à une remise en cause de cette coopération. Face à cette situation de crise qui se traduit sur le terrain par des manifestations anti-politiques franco-européennes, poussent la nouvelle génération des dirigeants africains à se tourner vers d'autres partenaires jugés plus pragmatiques.

Un nouveau modèle de partenariat militaire dont les grands axes seront entre autres : la réorganisation de la présence de l'armée franco-européenne en Afrique, le réaménagement des bases militaires en les transformant en bases conjointes et en académies militaires, la réduction du nombre des militaires étrangers, la coopération étroite entre les armées africaines et européennes en mettant l'accent sur les renseignements, les conseils, les appuis financiers, techniques et logistiques...redonnera à la coopération Europe-Afrique, les valeurs d'un partenariat gagnant-gagnant. La réforme de coopération monétaire semble aussi importante pour donner un nouvel élan à la relation Europe-Afrique.

La réforme de coopérations monétaire et financière, gage de la nouvelle approche de coopération Europe-Afrique

¹⁵ T. S. POSSIO., 2003. «La France et la sécurité collective en Afrique subsaharienne : de l'interventionnisme militaire systématique au renforcement des capacités africaines de maintien de la paix, mémoire de recherche, Université Lyon 2, 113 p. http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/DEASPMRRR/possio_t/pdf/possio_t.pdf

«La souveraineté d'une nation, d'une zone ou d'un espace économique ou même d'un continent entier est déterminée, parmi bien d'autres critères, par l'autonomie que ceux-ci détiennent sur les décisions qui ont trait à la monnaie qui y est utilisée. Le cas de l'Afrique est symptomatique de cette situation»¹⁶. A tort ou à raison, beaucoup de voix s'élèvent aujourd'hui en Afrique francophone pour dénoncer l'utilisation de cette monnaie coloniale vieille de plus de 80 ans qui naquit en 1945 sous la bannière du franc des colonies françaises d'Afrique.

Le franc CFA a survécu et a surmonté toutes les idées et les projets de son changement par les monnaies africaines depuis les vagues d'indépendances des années 1960. En effet, entre 1960 et 1973, seuls quatre états (Guinée, Mali, Mauritanie et Madagascar) sur les dizaines de pays appartenant à la zone Franc se sont retirés des accords monétaires signés au moment de leur indépendance. La Guinée de Sékou Touré en 1960, était le premier à refuser le FCFA (qui était réévalué avec un taux de parité fixe avec le franc français, 1 FF = 50 FCFA), suivie du Mali, en 1962, mais qui avait fini par revenir dans la danse 1967 soit 5 ans plus tard. Les États qui demeurent dans la zone Franc se rassemblent alors en deux unions monétaires indépendantes : l'U.M.O.A. (Union Monétaire Ouest Africaine), créée en 1962, et l'U.M.A.C. (Union Monétaire de l'Afrique Centrale), constituée plus tardivement, en 1972.

C'est une monnaie d'origine coloniale certes dont son utilisation en Afrique francophone est considérée comme un moyen de domination, d'asservissement, d'assujettissement, d'exploitation au service du couple franco-européen. Entre intoxication, instrumentation et réalité, cela constitue un frein à l'évolution des coopérations Europe-Afrique. Le fait que le FCFA est une monnaie coloniale et ses pratiques (son origine, son arrimage à l'euro avec un taux de parité fixe, son compte d'exploitation, sa réserve d'échange, son conseil d'administration, ses

¹⁶ «Sixty Years of Independence: What Africa Today?», consulté le 10 février 2021, <https://calenda.org/786033>.

mécanismes de fabrication et de contrôle, sa balance de paiement...) contribuent au désintéressement de l'approche des coopérations Europe-Afrique par la nouvelle génération africaine qui participe activement aujourd'hui aux jeux d'acteurs sur l'Afrique. La question de la monnaie est aussi vue au même pied d'égalité que les autres questions liées aux accords militaires, économiques, d'exploitation des ressources minières en Afrique...

Le franc CFA est une monnaie qui choque et qui oppresse d'abord par le nom quelle porte et aussi par son mode de fonctionnement ainsi que le modèle financier qu'il incarne et dont les avis des chercheurs se divisent sur son bien-fondé. C'est une monnaie trop ancienne est relayé comme un handicap au développement de ces pays respectifs qui l'utilise et cela pose un problème aujourd'hui dans un contexte de bouleversement de l'ordre mondial.

Les conséquences des accords de Bretton Woods à travers les programmes d'ajustement structurel (PAS), la dévaluation de la monnaie en 1994, la privatisation des sociétés d'État, l'équilibre budgétaire, la libéralisation à travers une transformation structurelle, la stabilité des prix à travers une politique monétaire... constituent aujourd'hui des vrais enjeux politiques qui sont venus compliquer et endurcir le ton des anti-FCFA.

La monnaie est un instrument de souveraineté et de puissance d'un État et l'Afrique eu égard à ce qui se passe, ne semble plus besoin de paternalisme monétaire de ce genre. La position de Kaku Nubukpo, l'un des grands économistes africains la démontre à suffisance: «La zone franc et le franc CFA méritent un sérieux dépoussiérage, eu égard à la dynamique démographique de l'Afrique qui rend plus urgente que jamais la nécessité de créer des emplois massifs sur le continent»¹⁷. La monnaie renvoie aussi à des valeurs culturelles, elle doit être authentique retraçant l'identité des utilisateurs hormis son premier rôle de moyen d'échanges et de devises.

¹⁷ *Le Monde.fr.*, 2019. «La zone franc et le franc CFA méritent un sérieux dépoussiérage» https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/26/la-zone-franc-et-le-franc-cfa-meritent-un-serieux-depoussierrage_5415062_3212.html consulté le 24/04/2023.

E. Macron en décembre 2019 en Côte-d'Ivoire au côté d'Alassane Ouattara, le Président ivoirien lors de l'annonce de l'Eco, la nouvelle monnaie de l'UEMOA après l'avoir promis en 2017 à Ouagadougou (Burkina-Faso) lors de sa première tournée africaine avait lâché: « C'est en entendant votre jeunesse que j'ai voulu engager cette réforme. Le Franc CFA cristallise de nombreuses critiques et de nombreux débats sur la France en Afrique. J'ai entendu les critiques, je vois votre jeunesse qui nous reproche de continuer une relation qu'elle juge postcoloniale. Donc rompons les amarres »¹⁸. Ce point de rupture qui ne touche qu'une partie de l'indépendance financière voulu ne semble pas satisfaire les initiateurs de cette rupture qui d'ailleurs touche encore les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, une réforme qui devrait toucher aussi les pays d'Afrique Centrale. Cela sonne comme le début de cette réforme mais cela n'est pas suffisant pour relancer les coopérations Europe-Afrique sur des bases équitables et durables.

Vers une nouvelle approche de coopération Europe-Afrique, du discours au concret à travers des stratégies plus globales

«Dans ses relations avec le continent africain, l'Union européenne (UE) se heurte à des défis particuliers. Contre toute attente, les négociations entre les deux partenaires doivent à présent intégrer de nouveaux paramètres»¹⁹ au détriment des coopérations centrées seulement sur les États qui ont montré leurs limites à cause de plusieurs facteurs internes et externes. Dorénavant, elles doivent de plus en plus impliquer d'autres acteurs du développement et surtout la nouvelle génération des leaders africains, des jeunes entrepreneurs, des sociétés-civiles, des scientifiques... Davantage d'implication par la base avec des actions concrètes centrées sur l'inclusion et la participation aura une plus-value.

¹⁸ *Le Monde*.fr., 2019. La fin du franc CFA annoncée par Emmanuel Macron et Alassane Ouattara.https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/12/21/la-mort-du-franc-cfa-annoncee-par-emmanuel-macron-et-ouattara_6023752_3212.html consulté le 24/04/2023.

¹⁹ Robert Kappel., 2020. Coopération économique entre l'Afrique et l'Europe, tirer parti des opportunités offertes pour réorienter le partenariat, Friedrich-Ebert-Stiftung, 11 p. <https://library.fes.de/pdf-files/iez/16365.pdf> consulté le 22 avril 2023

La nouvelle donne qui se devait d'être positive, doit impérativement se centrer sur la question de mobilité, la multiplication des échanges universitaires, l'accompagnement dans le domaine sportif, associatif, culturel, économique ... Investir massivement dans le domaine de l'éducation, de l'agriculture, du commerce et de l'économie, de la santé, de la sécurité... Il va falloir viser le long terme pour faire face au déficit et à la régression du soft-power européen en Afrique contre le dynamisme chinois et russe. Donc, au-delà du discours, il faudrait s'activer concrètement sur le terrain à travers des investissements et de projets de développement. Ceci en impliquant profondément et durablement les sociétés-civiles qui sont par leurs actions proactives, proches du peuple.

Par exemple, l'environnement peut être le socle sur lequel, les deux partenaires peuvent rebâtir leurs coopérations (une politique écologique de défense de l'environnement), les axes culturels en misant sur la langue (la Francophonie culturelle et politique), les projets axés sur la jeunesse et la création de l'emploi afin de chercher à résoudre le défi démographique et de développement qui constitue la plus alarmante des urgences. «Dans une telle démarche, ce dont l'Afrique a besoin aujourd'hui, c'est d'abord de créer une croissance économique forte et durable, assurer son développement lato sensu, procurer de l'emploi à ses nombreuses populations, rompre avec les situations de pauvreté et de misère, etc.»²⁰.

Conclusion

L'Europe et l'Afrique ont clairement beaucoup de choses à partager ensemble car certains liens sont naturels donc indéfectibles malgré les déchirures du passé dont on ne peut défaire. Les grandes questions qui cristallisent les relations Europe-Afrique et qui propulsent les relations Chine-Russie-Afrique(s) s'articulent autour de la problématique : des accords monétaires et financiers, du dessous des accords militaires, des méandres de coopérations économiques et

²⁰ Kouassi, R. N., 2016. Coopération Afrique Europe : Pourquoi faut-il changer de paradigme ? *Civitas Europa*, N° 36(1), 85-97. <https://www.cairn.info/revue-civitas-europa-2016-1-page-85.htm>

commerciales, des objets d'art pillés... L'Europe doit comprendre et accepter que les choses aient changé et qu'elle doit obligatoirement déterminer sa nouvelle politique africaine. Les sujets sur lesquels elle doit en discuter avec les Africains (Chefs d'État, société-civiles, entrepreneurs, jeunes leaders, scientifiques) sont les plus basiques qui occupent la jeunesse africaine le long de la journée en grande partie sans emploi et en quête de nouvelles opportunités.

Références bibliographiques

« Sixty Years of Independence: What Africa Today? », consulté le 10 février 2021, <https://calenda.org/786033>.

Achille Mbembe., 2018. « La restitution des œuvres est l'occasion pour la France de réparer et de réinventer sa relation avec l'Afrique ».

Le Monde.fr.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/11/28/achille-mbembe-la-restitution-des-uvres-est-l-occasion-pour-la-france-de-reparer-et-de-reinventer-sa-relation-avec-l-afrique_5390009_3232.html

Aline Leboeuf., 2017. « Coopérer avec les armées africaines », Focus stratégique, n°78, Ifri, 68 p.

Camille Evrard., 2016. « Retour sur la construction des relations militaires franco-africaines », *Relations internationales* n° 165, n° 1 <https://doi.org/10.3917/ri.165.0023>.

Catherine Coquery-Vidrovitch., 2014. Petite histoire de l'Afrique, L'Afrique au sud du Sahara, de la préhistoire à nos jours, La découverte, 208 p.

Convention d'association entre la Communauté économique européenne et les Etats africains et malgache associés à cette Communauté 20 juillet 1963 <http://www.acp.int>

Dario Battistella., 2002. « David, C.-P. et J.-J. Roche, Théories de la sécurité, Paris, Montchrestien, 160 p. », *Études internationales* 34, n° 3 (2003): 493, <https://doi.org/10.7202/038671ar>. Consulté le 18/03/2022

Fatimata. Z. Niang., 2008. Les accords de partenariat économique, une exigence juridique du droit de l'OMC ? Institution européenne de l'Université de Genève, mémoire de master 74 p. <https://www.unige.ch/gsi/files/9514/0351/6369/Niang.pdf>

Geert Laporte., 2007. L'Accord de partenariat de Cotonou : Quel rôle dans un monde en mutation ? Réflexions sur l'avenir des relations ACP-UE, Rapport ECDPM 13, 167 p. <https://ecdpm.org/wp-content/uploads/PMR13-Accord-Partenariat-Cotonou-Laporte-November-2007-ECDPM.pdf>

<http://www.acp.int/fr/content/lapres-cotonou-les-negociateurs-parviennent-un-accord-politique-sur-un-nouvel-accord-de-pa-0>

<https://histoirecoloniale.net/Du-pillage-culturel-colonial-aux-difficiles-restitutions-postcoloniales.html>

<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-africa/>

IEDES., 1969. Renouveau de la Convention de Yaoundé.
In: *Tiers-Monde*, tome 10, n°37, pp. 213-236
https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1969_num_10_37_2490

Kouassi, René. Nuettia., 2016. Coopération Afrique Europe : Pourquoi faut-il changer de paradigme ? *Civitas Europa*, N° 36(1), pp. 85-97. <https://www.cairn.info/revue-civitas-europa-2016-1-page-85.htm>

Le Monde.fr., 2019. « La zone franc et le franc CFA méritent un sérieux dépoussiérage »
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/26/la-zone-franc-et-le-franc-cfa-meritent-un-serieux-depoussierage_5415062_3212.html
consulté le 24/04/2023.

Le Monde.fr., 2019. La fin du franc CFA annoncée par Emmanuel Macron et Alassane Ouattara. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/12/21/la-mort-du-franc-cfa-annoncee-par-emmanuel-macron-et-ouattara_6023752_3212.html consulté le 24/04/2023.

Matala-Tala Léonard., 2016. « La participation et l'implication des différents acteurs ACP-UE », *Civitas Europa*, (N° 36), pp. 17-55.
<https://www.cairn-int.info/revue-civitas-europa-2016-1-page-17.htm>

Robert Kappel., 2020. Coopération économique entre l'Afrique et l'Europe, tirer parti des opportunités offertes pour réorienter le partenariat, Friedrich-Ebert-Stiftung, 11 p. <https://library.fes.de/pdf-files/iez/16365.pdf> consulté le 22 avril 2023

Tibault Stéphane POSSIO., 2003. « La France et la sécurité collective en Afrique subsaharienne : de l'interventionnisme militaire systématique au renforcement des capacités africaines de maintien de la paix, mémoire de recherche, Université Lyon 2, 113 p.
http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/DEA_SPMRR/possio_t/pdf/possio_t.pdf